



Lettre aux habitants à l'occasion des vœux du Maire

Pour la deuxième année consécutive, nous ne sommes pas en mesure d'organiser notre traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. Nous le regrettons car c'est un moment important de convivialité et de dialogue avec les habitants.

Les vagues de contamination se sont succédées. Sans vaccins, nous serions certainement confinés en ce moment. Les associations ont pu reprendre des activités depuis la rentrée de septembre et nous nous en réjouissons. Certes, le pass-sanitaire est de rigueur, au moins nous avons pu retrouver certaines activités semblables à l'avant COVID. La gestion des activités scolaires et périscolaires a pris beaucoup d'énergie aux élus de la commission école, aux équipes de l'Education Nationale et d'animations périscolaires. Les protocoles imposés ont permis de limiter la propagation du virus et maintenir l'école ouverte.

La bataille n'est pas encore gagnée d'autant plus que circule le nouveau variant « Omicron ». Je vous encourage tous au respect des gestes barrières. Ils ont eu tendance à se déliter ces derniers mois. Un vaccin est disponible. S'il n'empêche pas la circulation du virus, il permet d'éviter les formes graves de la maladie. Alors, vaccinons-nous !

En 2021, la commune a pu mener à bien les projets prévus par le Conseil Municipal. Les travaux de l'église et des abords sont achevés. Le Conseil Municipal de Jeunes a été créé, ainsi que la toute nouvelle commission environnement, ouverte aux habitants non élus.

Sur l'année 2022, les travaux devraient moins impacter la circulation et le stationnement au centre village. La priorité de l'année consistera à réaliser une chaufferie bois avec réseaux de chaleur pour alimenter les bâtiments communaux.

L'année 2022 sera mise à profit pour finaliser l'étude et la recherche des subventions, pour l'aménagement de la place et de la traversée du village (travaux prévus en 2023). Une étude sera lancée sur l'avenir de l'ancien atelier municipal et de l'ancienne cure, ainsi que sur la rénovation de l'éclairage public et l'installation de vidéoprotection.

Si la situation sanitaire nous le permet, nous organiserons les cérémonies habituelles du 8 mai et du 11 novembre, ainsi que celle du 19 mars célébrant le 60ème anniversaire du « Cessez le Feu » de la guerre d'Algérie. Le centenaire du Monument aux Morts sera célébré le 9 avril.

La journée nettoyage de printemps est programmée le 26 mars.

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril, les législatives les 12 et 19 juin. Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars pour les élections présidentielles et jusqu'au 6 mai pour les élections législatives.

Je remercie les élus et les employés communaux de leur investissement pour l'intérêt général, les membres du CCAS pour l'aide aux plus fragiles, les enseignants et le personnel d'animations périscolaires, les bénévoles des associations qui n'ont pas ménagé leur tâche dans cette période difficile, les commerçants, artisans et professionnels de santé pour leur mobilisation. Je remercie les habitants pour leur bienveillance et leur soutien.

Je vous présente tous mes vœux de santé et de bonheur, pour vous-mêmes, vos familles et vos proches, avec une pensée particulière pour ceux qui ont perdu un être cher, ou qui souffrent de la maladie et des aléas de la vie.

Bonne année 2022

Jean Michel SEGUI, Maire d'Assieu et le Conseil Municipal

Mairie d'Assieu - 153 Rue de la Varèze - 38150 ASSIEU

Téléphone : 04 74 84 42 57 - Site internet : <http://www.mairie-assieu.com> - Mail : contact@mairie-assieu.com

Janvier 2022

Les réalisations de l'année 2021

Travaux église et abords



Cette année 2021 a vu s'achever les travaux de consolidation et mise en valeur de l'église commencés fin 2020 :

- Déplacement du monument aux Morts sur la place de la mairie, nettoyage et mise en valeur avec embellissement des abords
- Consolidation du chevet de l'église par un chaînage béton au niveau de la charpente
- Reprise des fissures intérieures et extérieures, harpage des contreforts, reprise des peintures intérieures du chœur
- Reprise des vitraux cassés notamment la rosace au-dessus de la porte principale, restauration de la charpente et des planchers du clocher
- Démolition et reconstruction du local chaufferie
- Restauration de tous les soubassements en molasse et de l'escalier principal
- Création d'une rampe PMR
- Remise en état de la sacristie : changement du plancher, restauration du meuble en bois, reprise des murs et nouvelles peintures
- Réalisation d'un espace convivial sous le préau de la cure pour les futures matinées des associations
- Création d'un grand escalier en remplacement des anciennes toilettes et du mur en béton, création de murs en galets en épis de blé typiques qui bordent ce grand escalier
- Création d'un parking de 14 places et d'un cheminement d'accessibilité à l'église

CCAS

Des élus du CCAS de la commune ont distribué des brins de muguet le 1^{er} mai et ont confectionné les colis de Noël pour nos aînés âgés de plus de 70 ans. Le colis était composé de produits locaux de nos commerçants.

113 colis ont été distribués (50 pour les couples et 63 pour les personnes seules).

Le CCAS remercie l'Association des Compagnons de la Tête de Veau qui a partagé le bénéfice de sa matinée entre les CCAS des 4 Communes et les « Campagnardes Gratinées » pour leur participation au 4L trophée.



Ecole - Périscolaire

Dans le cadre des activités scolaires et périscolaires, l'année 2021 et sa rentrée de septembre se sont déroulées sur fond de crise sanitaire, obligeant l'équipe enseignante, ATSEM, agents d'animation ainsi que parents et enfants bien sûr, à prendre en compte une succession de protocoles.

Le fonctionnement mis en place a permis un accueil plutôt serein et en confiance pour l'ensemble des enfants. Dans ce cadre, nous n'avons eu à déplorer qu'une seule semaine de fermeture pour une classe en élémentaire.

Des temps de joie et de détente ont pu être maintenus : sorties de fin d'année en juin pour l'école, repas à thème sur les heures de cantine, moments conviviaux à l'approche des fêtes ...

182 enfants de la commune ont fait leur rentrée en septembre dernier, les effectifs sur les temps d'accueils périscolaires ont considérablement augmenté, en moyenne de 25 % sur la pause méridienne par rapport à l'an dernier.

Il a donc fallu réajuster, mobiliser l'ensemble de l'équipe d'agents communaux et revoir à la hausse l'équipe d'encadrement, en lien avec le Centre Social Intercommunal Les 4 Vents.

Marie Jo DA SILVA est partie à la retraite en cette fin d'année. Elle assurait les fonctions d'agent de restauration. Nous la remercions vivement pour ces longues années à prendre soin de nos enfants sur leur temps de cantine, son professionnalisme et son implication sans faille au service de notre commune. Elle est remplacée à ce poste par Corine MONIER, déjà intégrée à l'équipe depuis plus d'un an en qualité d'agent d'entretien.



La commune a mis en place un Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) pour donner la possibilité à nos futurs concitoyens, de devenir des acteurs de la vie de la commune et de ses enjeux. Le CMJ est un réel apprentissage de la vie démocratique !

A l'issue des élections qui se sont déroulées le 15 octobre grâce à la collaboration des institutrices, dix jeunes (du CE2 au CM2) ont été élus pour un mandat de deux ans.

Le CMJ se réunit une fois par mois encadré par les élus de la commission. Il est invité à participer à tous les événements de la commune comme lors de la commémoration du 11 Novembre, où, revêtus de leur écharpe tricolore confectionnée par l'association « Les petites mains créatives », ils étaient d'ores et déjà présents.

Les élus du CMJ sont déjà très impliqués, les idées et les projets ne manquent pas : « installer des jeux adaptés à tous les âges au city stade », « organiser des rencontres avec nos aînés », « construire un crapauduc ou un passage pour les écureuils ou les chevreuils », « faire un potager », « installer des poubelles rigolotes pour inciter les gens à jeter leurs déchets ».

Nous leur souhaitons une riche année dans l'exercice de leur citoyenneté active !

Voirie

Un plateau a été réalisé à l'entrée nord du village, au carrefour de la rue de la Varèze et rue Saint Jacques de Compostelle (à la charge de la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône).

Le Syndicat d'électrification TE 38

Des enfouissements des réseaux électriques, télécommunications et éclairage public ont été réalisés dans les rues d'Ecarlat, de la Varèze, Impasse du lavoir, rue du Vanaux, Chemin du Ruisseau.

Travaux d'entretien réalisés par l'employé communal

L'été très pluvieux (qui a permis à la végétation de pousser) nous a occasionné beaucoup de travail d'entretien sur les espaces verts cette année. L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires ne nous permet plus de désherber chimiquement les voiries.

Afin d'illustrer ces propos, quelques chiffres qui parlent d'eux-mêmes :

- La tonte des différents espaces à entretenir représente à peu près 60 000 m²
- Le fauchage des bords de route : environ 220 kms
- L'entretien des chemins piétons rues des Crès et des Bruyères : 5 kms
- Le désherbage des autres rues : environ 6 kms (arrachage à la main)
- L'entretien du cimetière nécessite environ une semaine et demie de travail
- Il faut ajouter à ces temps de travaux, l'entretien des bâtiments, les écoles, la salle des fêtes, et l'évacuation des décharges sauvages (alors que nous avons une déchetterie à proximité de notre commune) : nous avons pour exemple récupéré 1,700 T de vieux pneus qui ont nécessité 2 jours de travail pour les récupérer et les transporter jusqu'à la déchetterie de Sablons, avec au final un coût de 1300€ pour les faire traiter. Nous avons également eu un dépôt sauvage d'amiante ciment qu'il a fallu récupérer au fond d'une combe et les faire traiter par un centre agréé (3 jours de travail).

Nous rappelons aux propriétaires qui ont des haies ou des arbres en bordure des rues et des routes de les entretenir, en particulier les arbres, dont certains sont dangereux. Il y a de grosses branches qui sont cassées et qui sont en équilibre sur d'autres arbres ou branches. En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire peut être engagée.

Travaux Syndicat des Eaux de Gerbey Bourrassonnes

Renouvellement de la conduite chemin des Sources sur environ 300 mètres.

Renouvellement du surpresseur de la rue Gasavignard : Afin de sécuriser l'alimentation en eau de notre commune, le syndicat a construit un local au carrefour des rues de Gasavignard et des Clurzons, pour installer 2 pompes en vue d'améliorer la distribution d'eau sur la commune.

Platanes de la place

À la suite du diagnostic sanitaire, il a été malheureusement nécessaire pour la sécurité de tous, d'abattre 7 platanes sur les 15. Les autres feront l'objet d'un suivi et d'un élagage annuel.

Lors des aménagements des abords de l'église et de l'Impasse du Lavoir, il a déjà été replanté 7 arbres (2 vers le nouvel escalier, 2 sur le parking arrière de l'église, 3 vers le monument aux Morts). Lors de la 2^{ème} tranche de travaux d'aménagement de la place, d'autres seront aussi replantés.

Stationnement

Les travaux du centre village sont achevés pour la 1^{er} tranche. Ainsi nous avons des places de stationnement en nombre largement suffisant, si on daigne faire quelques mètres de marche

- Parking école maternelle : 39 places (dont 2 PMR)
- Parking place : 22 places (dont 2 PMR)
- Parking arrière-église : 14 places (dont 1 PMR)
- Parking salle des fêtes/mairie/salle polyvalente : 18 places (dont 2 PMR)

Soit un total de **93 places** (dont 7 PMR).

Pour les stationnements de longue durée (covoiturage par exemple), merci de privilégier les parkings école maternelle et arrière-église.

Nous demandons à tous de la bonne volonté. Le stationnement anarchique sur la place n'est pas acceptable, en particulier aux heures de rentrée et sortie des classes (stationnement sur les places PMR, en double file sur la départementale ...). La sécurité de nos enfants est en jeu. Merci de votre compréhension.

Les projets de l'année 2022

Voirie

Suite à un comptage des véhicules à l'entrée sud du village, rue des Crès, nous avons sollicité la Communauté de Communes pour la réalisation d'un plateau limitant ainsi la vitesse de certains automobilistes.

Côté entrée ouest (rue des Bruyères), il est envisagé l'aménagement d'un parking et le prolongement du chemin piétonnier pour pouvoir accéder au chemin de Louze en toute sécurité.

WC Public

Un nouveau WC public sera construit à l'arrière de la salle des fêtes (arrière de la boulangerie).

Salle des fêtes

Des travaux sont prévus à la salle des fêtes. Ils seront lancés dès l'obtention des subventions demandées.

Les deux extensions (local rangement et locaux sanitaires/cuisine) font l'objet de désordres (fissuration entre les extensions et la salle des fêtes). Les fondations de la partie sanitaires /cuisine seront renforcées par une injection de résine. La partie rangement serait quant à elle démolie et reconstruite à l'arrière de la salle des fêtes. Un nouvel aménagement de l'entrée existante sera fait également pendant les travaux.

La finition de l'enrobé du parking entre la mairie et la salle des fêtes sera réalisée à l'achèvement de l'ensemble des travaux.

D'autre part, la commune a acheté un terrain de 170m² à l'arrière de la salle des fêtes pour créer un petit parking d'environ une dizaine de places.

Chaufferie bois avec réseau de chaleur.

Les chaudières fuel de la mairie et de la salle des fêtes seront remplacées par une chaufferie bois avec réseau de chaleur pour alimenter la mairie, la salle polyvalente, la salle des fêtes, le logement communal et l'école primaire. Les travaux seront réalisés d'avril à octobre 2022.

Ombrières photovoltaïques parking école maternelle

Le chantier des ombrières a pris beaucoup de retard en raison d'un manque de personnel (recrutement de l'entreprise en cours). Nous n'avons pas encore la date prévisionnelle des travaux qui seront programmés pendant les vacances scolaires.

Le lagunage

Le lagunage avait été construit en 1988 afin d'épurer les eaux usées de 1200 équivalant habitants.

En 2017, le traitement des eaux usées était déclaré non conforme par les Services de l'Etat. La Communauté de Communes qui a la compétence dans ce domaine, a donc lancé une étude. La solution est de supprimer le lagunage et de raccorder les effluents sur la station d'épuration des Blâches située sur la commune de Péage de Roussillon.

Les travaux consistent à créer un poste de relevage sur le site du lagunage actuel et de poser une conduite de refoulement jusqu'au carrefour rue Gasavignard /rue des Crès. Il sera nécessaire aussi de traiter les boues (volume d'environ 5000 m³). Les travaux estimés à 1 010 000 €, pris en charge par la Communauté de Communes débuteront en fin d'année 2022.

Par rapport à ce chantier, nous vous demandons d'anticiper et de bien vouloir supprimer toutes les eaux pluviales qui sont actuellement raccordées sur le réseau d'assainissement.